Fiche pratique 2:



Traitement d'un droit d'accès

Sur base du droit d'accès, un client, un salarié ou toute personne concernée peuvent vous adresser une demande de communiquer toutes ou parties des données que vous possédez à son sujet (Art. 15 RGPD).

Les notions qui entourent la réponse à une demande de droit d'accès:

- Respect de la forme : Si le droit d'accès est exercé sous une forme électronique, les informations sont à fournir par voie électronique lorsque cela est possible, à moins que la personne ait demandé qu'il en soit autrement.
- Les éléments d'informations doivent être concis, transparents, compréhensibles et aisément accessibles, en des termes clairs et simples.
- La réponse doit être communiquée dans les meilleurs délais et au plus tard, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.
- Aucun paiement ne peut être exigé pour fournir les éléments d'information demandés, sauf si les demandes sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif.
- Vous pouvez demander des informations supplémentaires nécessaires pour obtenir confirmation de l'identité du demandeur, s'il a des doutes raisonnables quant à son identité.

Exemple de lettre de demande de droit d'accés



Exemples de droit d'accès

Vous achetez un produit sur Internet et souhaitez savoir quelles informations ont été conservées par le commerce en ligne.

Votre voiture est éraflée pendant votre absence alors que vous étiez garé dans un parking sous vidéosurveillance et vous voudriez consulter les images relatives à l'emplacement de votre voiture.

Vous voulez savoir de quelles informations dispose un réseau social sur vous.

Vous souhaitez savoir de quelles données personnelles dispose votre supermarché sur vous.